

Le 30 octobre 2019

Communiqué

Sondage UBS sur les salaires: Les salaires augmenteront de 0,8% en 2020

Pour l'année prochaine, le sondage UBS sur les salaires pour la Suisse prévoit une augmentation moyenne des salaires nominaux de 0,8%. En même temps, UBS attend une inflation annuelle modérée de 0,5% pour 2020, ce qui devrait avoir un impact positif sur les salaires réels et correspondre à une hausse effective de 0,3%.

Zurich, le 30 octobre 2019 – Les 335 entreprises interrogées par UBS escomptent une adaptation moyenne des salaires nominaux de 0,9% pour l'année en cours. L'augmentation des salaires devrait donc être légèrement supérieure à celle de 2018. Néanmoins, UBS s'attend pour 2019 à un taux d'inflation annuel nettement inférieur, à hauteur de 0,4%, ce qui signifie que les salaires réels augmenteront de 0,5% cette année. Le ralentissement économique devrait conduire à ce que les augmentations des salaires ne seront pas aussi élevées l'année prochaine que les années précédentes. Pour 2020, le sondage UBS sur les salaires montre une augmentation moyenne des salaires nominaux de 0,8% ainsi qu'une inflation légèrement supérieure de 0,5%, ce qui devrait conduire à une augmentation moindre des salaires réels, à hauteur de 0,3%.

Le tourisme en queue de peloton

Avec une augmentation des salaires nominaux de seulement 0,5% pour 2019 et 0,3% prévus pour 2020, le tourisme se classe en queue de peloton. L'inflation plus faible et les augmentations de salaires ont fait qu'on peut s'attendre à une hausse des salaires réels dans tous les secteurs en 2019. Toutefois, l'inflation en légère hausse et les augmentations des salaires nominaux plus faibles vont conduire à une légère diminution des augmentations des salaires réels en 2020. L'année prochaine, les augmentations de salaire les plus importantes seront enregistrées dans l'industrie chimique et le secteur pharmaceutique. Pour les industries automobile, électronique et métallurgique, les salaires resteront stables.

Toutefois, il convient de noter que, depuis 2009, la situation a, sur de nombreuses années, été différente. En raison de la faible inflation, parfois négative, pendant plusieurs années, les salariés ont pu bénéficier entre 2009 et 2016 des augmentations moyennes des salaires réels les plus élevées de ces trente dernières années.

Les entreprises s'attendent à une stagnation de l'économie

Par rapport à l'année dernière, les estimations concernant l'évolution conjoncturelle ont été corrigées à la baisse. En 2020, environ deux tiers des entreprises interrogées s'attendent à une stagnation de l'économie. Elles sont même 9% à prévoir une récession. UBS a également nettement corrigé ses prévisions à la baisse et s'attend, après une forte croissance économique d'environ 2,8% en 2018, à une croissance nettement inférieure, de 0,7% pour 2019 et de 0,9% pour 2020. Un total de 60% des personnes interrogées anticipent que le taux de chômage se maintiendra à 2,5%. La part des entreprises qui s'attendent à une augmentation du chômage est toutefois passée de 9 à 32%. Pour 2019 et 2020, UBS estime que le chômage persistera aux alentours de 2,5%. De telles valeurs autorisent à toujours parler de presque plein emploi.

Un tiers des entreprises sont concernées par les mesures d'accompagnement

Cette année, UBS a par ailleurs interrogé les entreprises sur leur point de vue à propos des mesures d'accompagnement de la Confédération visant à protéger les travailleurs pour savoir à quel point elles sont concernées. Résultat: seul un tiers des entreprises indiquent être directement concernées par ces mesures d'accompagnement. Toutefois, la majorité des entreprises impliquées les approuvent.

Cependant, de nombreuses entreprises estiment qu'il est nécessaire d'agir. Plus de 40% des entreprises directement concernées considèrent que la charge administrative est élevée et sont favorables à sa réduction. Les services aux entreprises et les industries métallurgique et textile sont les plus touchés. Près de la moitié des entreprises considèrent que les mesures d'accompagnement sont un moyen approprié pour garantir la protection des salaires et prévenir la dégradation des conditions de travail. Près de 40% estiment qu'elles représentent une protection importante pour les salariés. Toutefois, plus de 15% jugent aussi que, par ces mesures, l'Etat réglemente trop le marché du travail.

Les mesures d'accompagnement constituent d'ailleurs l'un des enjeux de la conclusion de l'accord-cadre avec l'Union européenne. L'approbation de l'accord-cadre, à hauteur de 60% parmi les entreprises interrogées, est élevée. Environ un tiers sont favorables à la conclusion de l'accord-cadre avec les mesures d'accompagnement existantes et environ un quart à une conclusion avec des mesures d'accompagnement atténuees. Cette opinion est partagée par presque tous les secteurs.

Evolution des salaires nominaux selon le sondage UBS sur les salaires 2020

	Augmentation effective des salaires en 2019	Augmentation attendue des salaires pour 2020
Chimie & industrie pharmaceutique	1,2%	1,1%
Energie, approvisionnement & élimination	1,2%	1,0%
Textile	1,0%	1,0%
Machines	1,0%	1,0%
Bâtiment & bureaux d'architectes	1,0%	1,0%
Banques et assurances	1,0%	1,0%
Commerce de détail	1,0%	1,0%
Services aux entreprises (immobilier inclus)	1,0%	1,0%
Services informatiques & télécommunications	1,3%	1,0%
Secteur public	1,0%	1,0%
Commerce de gros	1,0%	0,9%
Matériaux & matériaux de construction	1,0%	0,8%
Médias	0,8%	0,8%
Production agroalimentaire	1,0%	0,8%
Santé & services sociaux	0,9%	0,8%
Biens de consommation	1,1%	0,8%
Logistique	1,0%	0,7%
Métaux	0,5%	0,5%
Électronique	1,0%	0,5%
Automobile	0,8%	0,5%
Horlogerie et joaillerie	1,4%	0,5%
Tourisme, y compris culture, sport et éducation	0,5%	0,3%
Suisse	0,9%	0,8%

Depuis 1989, UBS réalise chaque année une enquête sur les salaires. Un total de 335 entreprises, associations patronales et salariales de 22 secteurs d'activité différents ont participé au sondage actuel qui s'est déroulé du 12 septembre au 9 octobre 2019. Ces secteurs représentent plus des 86% de la population active en Suisse. Entre 1989 et 2019, les écarts constatés entre les hausses de salaire estimées au moyen du sondage et l'évolution moyenne (indice des salaires nominaux et convention collective) annoncée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) ont été en moyenne de seulement 0,29 points de pourcentage.

UBS Switzerland AG

Contact

Daniel Kalt, économiste en chef, UBS Suisse
Tél. +41 44 234 25 60, daniel.kalt@ubs.com

Sibille Duss, UBS Chief Investment Office Global Wealth Management
Tél. +41 44 235 69 54, sibille.duss@ubs.com

Publications et prévisions UBS pour la Suisse: www.ubs.com/investmentviews

www.ubs.com